

« DU MAURON AU PONT DE VEZIS »



Randonnée n°5282254

Une randonnée proposée par francois/herm

Belle randonnée dans les travers de la vallée de l'Aveyron qui vous permettra de passer du plus haut point du Mauron (au château d'eau) au plus bas (le long de l'Aveyron)

Durée :	2h15	Difficulté :	Moyenne
Distance :	5.54km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	232m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	230m	Région :	Massif central
Point haut :	552m	Commune :	Maleville (12350)
Point bas :	328m		

Description

(D/A)Départ sur le parking devant l'église du Mauron (village à 5 kms de Maleville).

Prendre la route à droite du cimetière en direction de La Teulière, à 100 M prendre à gauche la route qui monte puis à droite vers Puech Mauron, poursuivre sur le chemin de terre sur 150 m jusqu'au croisement. A la croix, prendre à gauche. Au bout de ce chemin, prendre à droite.

(1) (Château d'eau à gauche avec point de vue sur les monts d'Auvergne par beau temps) Prendre à droite pour descendre sur l'Aveyron. Dans la descente, sur la droite les hameaux de L'Adrech et de la Broutie.

(2) L'Adrech dans la descente prendre à gauche.

(3) Fournel: à partir de là le sentier ne figure pas sur la carte mais il s'agit d'une ancienne piste forestière très praticable (suivre le balisage SP1) jusqu'à rejoindre le chemin qui longe l'Aveyron.

(4) Prendre à droite en descendant l'Aveyron. Après une belle cascade sur la droite et avant le pont de Vezis le chemin se rapproche au plus près de la rivière et remonte sur environ 40 m (Attention : c'est à cet endroit qu'il faudra prendre un petit sentier qui remonte dans le bois vers La Broutie). Continuer à longer l'Aveyron jusqu'au pont de Vezis à 150 m (très bel ouvrage sur l'Aveyron). Faire demi-tour pour rejoindre le WP5

(5) prendre à gauche le petit sentier qui remonte vers La Broutie (panneau SP1). Ce sentier ne figure pas sur la carte IGN mais il est bien marqué et rejoint le chemin de la Broutie. A la jonction prendre à droite.

(6) À la sortie de La Broutie, prendre à gauche puis à droite un chemin montant qui longe un ancien hangar. Au terme de ce chemin vous retrouvez la route, prendre légèrement à gauche en direction de La Teulière que vous traversez avant de rejoindre le terme de la balade : l'église du Mauron (que vous apercevez de la Teulière).

Informations pratiques

Suivre le balisage SP1 lorsqu'il est indiqué.

Conseils : après une période pluvieuse les chemins peuvent être boueux.

Lorsque la rivière L'AVEYRON est en crue, le passage au niveau de la cascade peut être submergé (passage au pied de la cascade possible selon le niveau de la rivière).

Variante: au pont de Vezis, possibilité de poursuivre sur la route à droite pendant 500 m. Avant les premières maisons, prendre sur la droite le chemin qui remonte sur La Broutie.

Points de passages

- D/A départ place de l'église**
N 44.371248° / E 2.099591° - alt. 500m - km 0
- 1 Château d'eau**
N 44.373123° / E 2.109408° - alt. 551m - km 1.1
- 2 croisement Adrech**
N 44.368152° / E 2.113112° - alt. 460m - km 1.82
- 3 Le Fournel**
N 44.366751° / E 2.11534° - alt. 421m - km 2.06
- 4 jonction avec le chemin qui longe l'Aveyron**
N 44.366511° / E 2.118858° - alt. 340m - km 2.56
- 5 debut du sentier qui remonte sur La Broutie**
N 44.362687° / E 2.115637° - alt. 330m - km 3.07
- 6 La Broutie**
N 44.36575° / E 2.110966° - alt. 455m - km 4.23
- A D/A arrivée**
N 44.371241° / E 2.099338° - alt. 499m - km 5.54

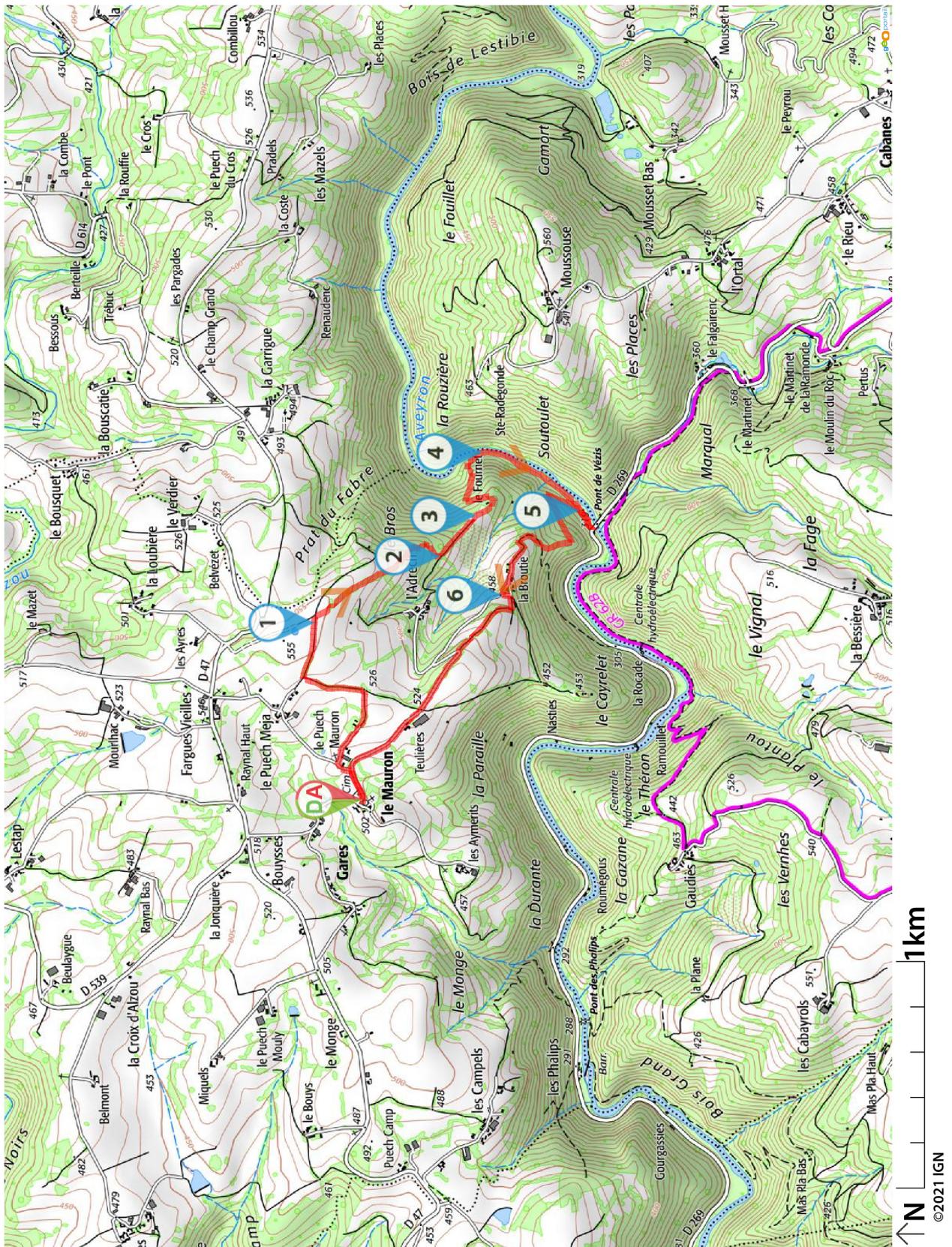
A proximité

Panorama exceptionnel sur les Monts d'Auvergne au château d'eau
maison restaurée au Mauron et à La Broutie

Le pont de VEZIS remarquable ouvrage sur la rivière AVEYRON

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-/5282254>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.